

ACCOMPAGNEMENT NUTRITIONNEL

Un conseil nutritionnel pour éviter les maladies liées à l'alimentation, recouvrer un poids de santé et s'adapter à ses conditions de travail

Dans le cadre de votre adhésion au Service de Santé au Travail, IPAL vous propose un accompagnement nutritionnel pour aider vos collaborateurs à adopter de bonnes pratiques en matière d'hygiène alimentaire, en fonction de leur état de santé et de leurs conditions de travail. Et vous, où en êtes-vous avec votre alimentation ?



Objectifs :

- > **Sensibiliser** les salariés de votre entreprise à l'équilibre alimentaire (ateliers diététiques, présentations collectives dans les locaux de l'entreprise)
- > **Accompagner** les salariés dans l'optimisation de leur alimentation en fonction des expositions professionnelles auxquelles ils sont soumis
- > **Aider** les salariés à améliorer leurs habitudes alimentaires en vue :
 - > d'une perte de poids
 - > du maintien d'un poids de santé
- > **Inciter** les salariés à agir pour prévenir les maladies liées à l'alimentation (obésité, diabète...)
- > **Prendre en charge** les salariés atteints de maladies liées à l'alimentation :
 - > consultation en nutrition (de 40 min à 1h)
- > **Proposer** un suivi nutritionnel à 6 mois aux salariés qui le souhaitent.

Informations pratiques

Coût : Prestation comprise dans le montant de votre adhésion
Date : A définir avec vous
Durée : Présentation d'1 heure / Consultation de 45 minutes-1h
Ateliers : selon demande
Lieu : Dans vos locaux ou dans un centre IPAL

Public

Toute personne travaillant dans l'entreprise adhérente

Programme

- > Présentation
- > Ateliers
- > Consultation individuelle

Inscription/Réservation

tkannathassan@ipal.fr
01 55 75 09 70 (IPAL Tolbiac)

Animation

- > Tharsie KANNATHASSAN, chargée de projet en nutrition